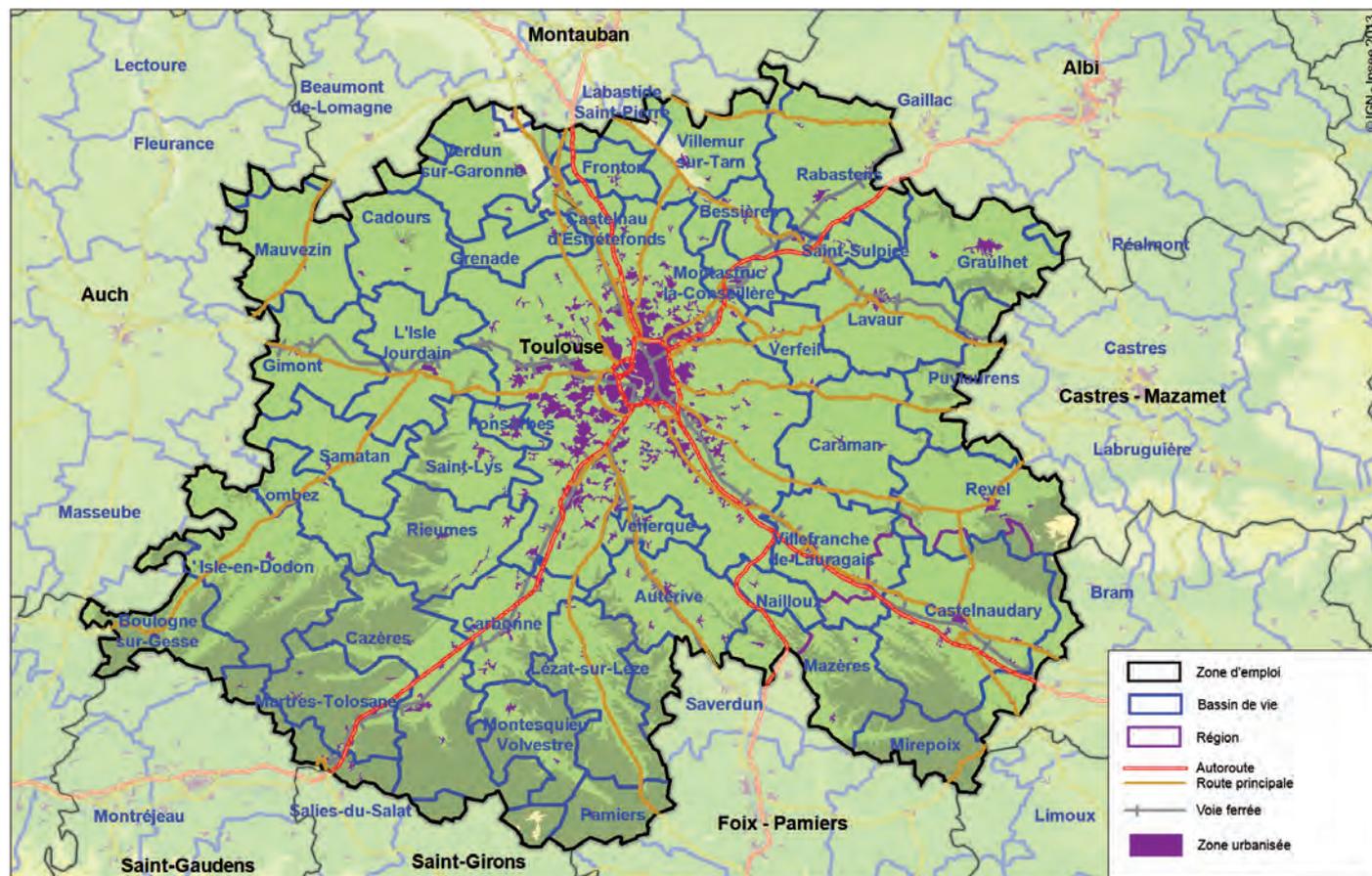




La zone d'emploi de Toulouse, la plus vaste de métropole, s'étend sur 8 800 km<sup>2</sup> qui débordent du département de la Haute-Garonne et englobe 38 bassins de vie. En 2010, elle regroupe près d'1,4 million d'habitants et offre plus de 608 000 emplois. Son territoire est dominé et centré sur le bassin de vie de l'agglomération toulousaine qui concentre 80 % des emplois de la zone. La quasi-totalité des actifs résidant dans la zone y travaillent. Les activités tertiaires représentent près de huit emplois sur dix. Boosté par l'attractivité résidentielle et économique du territoire, le secteur de la construction a progressé de façon significative au cours des dix dernières années. Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, les 717 communes de la zone d'emploi appartiennent à l'une des 50 intercommunalités à fiscalité propre, dont une communauté urbaine (Toulouse Métropole) et deux communautés d'agglomération, en grande partie dans le périmètre de l'unité urbaine de Toulouse. En dehors de l'agglomération toulousaine, quatre autres villes constituent des pôles d'équipements supérieurs, à la périphérie est de la zone qui déborde dans le Tarn et l'Aude. L'accessibilité aux équipements est plus facile qu'en moyenne en province mais difficile dans les bassins de vie les plus éloignés de Toulouse et ne disposant pas d'un pôle d'équipements supérieur.

## 1 - Les bassins de vie





Avec une superficie de 8 800 km<sup>2</sup>, la zone d'emploi de Toulouse est la plus étendue de France métropolitaine, loin devant celle de Bordeaux. Elle s'étend au-delà même des limites régionales sur cinq départements limitrophes de la Haute-Garonne : Gers, Tarn, Tarn-et-Garonne, Aude et Ariège. Nettement plus grande que les autres zones d'emploi de la région ou que celles d'autres régions empiétant sur Midi-Pyrénées, sa superficie est le double de celle de la zone d'emploi de Mont-de-Marsan ou de celle de Rodez ou de Tarbes-Lourdes, qui se classent juste derrière elle (*figure 1*).

Avec 1,4 million d'habitants, ce qui équivaut à près de la moitié de la population régionale, la zone d'emploi de Toulouse se situe au 4<sup>e</sup> rang national derrière celles de Paris, Lyon et Roissy - Sud Picardie et juste devant celle de Marseille-Aubagne. Elle est composée de 38 bassins de vie principaux regroupant 98 % de la population de la zone d'emploi, 24 600 habitants de la zone résidant dans des bassins de vie à cheval sur les zones d'emploi voisines.

Avec 155 habitants au km<sup>2</sup> en moyenne, la densité de population de la zone d'emploi de Toulouse est très élevée. Cette moyenne cache cependant de fortes disparités entre bassins de vie de la zone : dans celui de Toulouse, la densité atteint 670 habitants au km<sup>2</sup>, soit près de quarante fois plus que dans celui de L'Isle-en-Dodon (19 habitants au km<sup>2</sup>), le moins densément peuplé de la zone. Au cours des quarante dernières années, le développement principalement résidentiel de ses bassins de vie est lié à la proximité et au dynamisme de la capitale régionale et à la présence des grands axes de communication. La zone d'emploi est irriguée par quatre autoroutes disposées en étoile autour de Toulouse : l'A64 en direction de Tarbes et Pau, l'A62 vers Montauban et Bordeaux, l'A68 vers Albi et l'A61 vers Montpellier et Barcelone. Les axes ferroviaires, parfois parallèles à ces autoroutes, complètent les infrastructures de transport. Ainsi, par rapport au précédent zonage de 1983-1984, de nouveaux bassins de vie ont pu émerger dans la zone d'emploi : il s'agit de Mazères, Bessières, Castenau-d'Estrétefonds, Martres-Tolosane, Nailloux, Montesquieu-Volvestre, Verfeil et Cadours (*figure 2*).

Les deux tiers de la population de la zone d'emploi habitent dans l'agglomération toulousaine (879 700 habitants). Cependant, l'armature urbaine de la zone repose aussi sur de petites agglomérations dans l'orbite plus ou moins éloignée de celle de Toulouse : Fonsorbes et Castelnaud-d'Estrétefonds, tout près de Toulouse, Castelnaudary dans l'Aude, Lavaur et Graulhet dans le Tarn et Revel en Haute-Garonne. Le reste du territoire est majoritairement situé dans la couronne périurbaine, même s'il va au-delà, notamment à l'ouest et à l'est. Il est constitué de 29 bassins de vie, organisés autour de nombreuses petites villes pôles de services (*figure 3*).

La zone d'emploi de Toulouse est celle de la région, juste devant la zone de Rodez, où la proportion des actifs qui résident dans la zone et y travaillent est la plus forte (95 %).

Parmi les 5 % restants (32 000 personnes) qui occupent un emploi en dehors de la zone d'emploi, les deux tiers se déplacent dans l'une des 16 zones d'emploi de la région : Montauban (5 850 personnes), Albi (3 750), Castres-Mazamet (2 750), Foix-Pamiers (2 700) et Auch (2 200), etc. Et parmi les 36 000 actifs faisant le chemin inverse, les trois quarts viennent des principales zones d'emploi voisines : Montauban (7 600), Albi (4 700), Castres-Mazamet (3 400), Foix-Pamiers (3 500) et Auch (2 200).

## Un secteur tertiaire omniprésent

Dynamisé par le fort développement démographique et économique de la zone, l'emploi a progressé de 33 % entre 1999 et 2010, pour atteindre 608 300 emplois. L'économie toulousaine est largement structurée autour de l'industrie aéronautique et spatiale, des services aux entreprises, de l'enseignement et de la recherche. Le secteur tertiaire représente 78 % de ces emplois, l'une des plus fortes parts dans la région, avec les zones d'emploi de Tarbes-Lourdes et Saint-Gaudens. La part de l'emploi industriel baisse de 3 points entre 1999 et 2010 pour atteindre 13 % : cette baisse est comparable à celle de l'ensemble de la région.

Dans le secteur de la construction, l'emploi progresse fortement de + 55 % passant de 27 000 emplois en 1999 à plus de 42 000 en 2010 (+ 15 000) et représente 7 % des emplois. Le secteur agricole, peu représenté dans la zone, perd 4 000 emplois depuis 1999, passant de 13 600 à 9 700 emplois en 2010, soit 1,6 % des emplois (*figures 2 et 4*).



## Une cinquantaine d'intercommunalités à fiscalité propre

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, les 717 communes de la zone appartiennent à l'une des 50 intercommunalités à fiscalité propre : une communauté urbaine, deux communautés d'agglomération et 47 communautés de communes. La communauté urbaine Toulouse Métropole regroupe 37 communes et 704 400 habitants. Les communautés d'agglomération du Muretain et du Sicoval sont peuplées respectivement de 85 450 et de 68 200 habitants (figure 5). La zone d'emploi est également constituée de 14 pays, dont deux seulement en font partie intégrante : le pays Tolosan et le pays du Sud toulousain. Une grande partie de la zone d'emploi est couverte par des Schémas de cohérence territoriale (SCoT). Ils sont au nombre de neuf dont quatre concernent l'aire urbaine de Toulouse : le SCoT de la grande agglomération toulousaine et les SCoT périphériques (Nord toulousain, pays du Sud toulousain, Lauragais), englobant essentiellement des bassins de vie de la couronne périurbaine et délimitant le périmètre de la démarche InterSCoT.

## Toulouse, poumon économique de la zone d'emploi

Compte tenu de la taille de l'unité urbaine de Toulouse, l'organisation territoriale de la zone d'emploi est monocentrique. Au centre de la zone, le bassin de vie de Toulouse, englobant l'agglomération, représente près de 500 000 emplois, soit 80 % de ceux de la zone. L'économie du bassin de vie est fortement marquée par la situation de la ville centre, capitale régionale, et par le dynamisme autour des activités liées à la filière aéronautique et spatiale. Cette concentration des emplois est sans commune mesure avec celle des autres bassins de vie, qu'ils soient dans la proche périphérie ou plus éloignés de Toulouse, à l'image du bassin de vie de Castelnaudary, le second avec 9 400 emplois seulement. Parmi l'ensemble des déplacements domicile-travail entre les 38 bassins de vie dans la zone d'emploi, plus de trois sur quatre (76,5 %) concernent le bassin de vie de Toulouse : 85 % concernent des personnes venant y exercer un emploi et 15 % des personnes quittant le bassin de vie de Toulouse pour rejoindre leur lieu de travail.

L'ensemble des bassins de vie de la zone est donc sous l'influence du bassin de vie toulousain, très marquée même si elle décroît avec l'éloignement (figure 6). Ainsi, dans la moitié des 38 bassins de vie, plus de 40 % des actifs en emploi travaillent dans le bassin de vie de Toulouse. Dans ceux de Fonsorbes, Venerque, Montastruc-la-Conseillère, Saint-Lys et Verfeil, 60 % des actifs occupés se déplacent vers le bassin de vie de Toulouse. Dans une douzaine d'autres bassins de vie (Grenade, Castelnaudary, Rieumes...), les proportions d'actifs travaillant dans le bassin de vie de Toulouse oscillent entre 40 et 60 %.

Dans les bassins de vie plus éloignés situés à une cinquantaine de kilomètres de Toulouse, encore plus du quart des actifs résidents travaillent dans le bassin de vie de Toulouse. Certains de ces bassins sont situés dans les départements voisins, comme ceux de Verdun-sur-Garonne (Tarn-et-Garonne), de Lézat-sur-Lèze (Ariège), de Rabastens (Tarn) ou encore de Samatan (Gers).

Logiquement, dans les bassins de vie de la zone d'emploi encore plus éloignés, moins de 20 % des actifs résidents vont travailler dans la capitale régionale. C'est le cas des bassins de L'Isle-en-Dodon, de Revel, de Mauvezin, de Castelnaudary, de Graulhet et de Boulogne-sur-Gesse. Dans ceux de Castelnaudary, de Graulhet et de Boulogne-sur-Gesse, moins d'un actif en emploi sur dix fait la navette quotidienne pour travailler dans le bassin de vie de Toulouse.

## Cinq pôles d'équipements supérieurs

En dehors de l'agglomération toulousaine, la zone d'emploi comprend quatre bassins de vie s'articulant autour d'un pôle d'équipements supérieur, tous localisés à l'est : Revel en Haute-Garonne, Castelnaudary dans l'Aude, Lavaur et Graulhet dans le Tarn. La majorité des équipements et des services de proximité, intermédiaires ou plus rares, classés dans la gamme supérieure (lycée, spécialités médicales...), sont présents dans ces pôles d'équipements.

Il n'y a aucun pôle d'équipements supérieur dans la couronne périurbaine de Toulouse, mais certains bassins de vie s'organisent autour de pôles de services bien dotés, comme ceux de Carbonne, de Villefranche-de-Lauragais, de L'Isle-Jourdain, de Saint-Sulpice, de Villemur-sur-Tarn, d'Auterive, de Cazères ou de Grenade. Ces petites villes possèdent en général la quasi-totalité des équipements considérés comme intermédiaires (collège, supermarché, gendarmerie...), et souvent entre un tiers et la moitié des équipements supérieurs. Ces petites villes jouent le rôle de pôles-relais de l'agglomération toulousaine.



Dans les autres bassins de vie moins bien équipés de la zone d'emploi, les pôles possèdent moins de 25 équipements de la gamme intermédiaire. La plupart d'entre eux se situent dans la couronne périurbaine de Toulouse. Seuls quatre sont localisés en dehors de l'aire urbaine toulousaine à la frange de la zone d'emploi : Boulogne-sur-Gesse, Mauvezin, L'Isle-en-Dodon et Lombez. Tous ces bassins ont également comme point commun d'être faiblement pourvus en équipements de la gamme supérieure (moins de 7 équipements sur 35).

Dans quasiment tous les bassins de vie, des pôles de proximité sont présents. Ils offrent aux populations locales les services les plus courants (école primaire, boulangerie, médecin généraliste...). En lien avec la densité de population, leur présence est plus importante autour de l'agglomération toulousaine et diminue lorsqu'on s'en éloigne (figure 7).

## Des temps d'accès plus courts mais très variables

En raison de la présence d'une grande agglomération, les temps d'accès aux équipements, mesurés aux heures creuses de chef-lieu à chef-lieu de commune en trajet aller-retour, dans la zone d'emploi de Toulouse sont largement inférieurs à ceux observés en moyenne en province, et ce quelle que soit la gamme d'équipement : de proximité, intermédiaire ou supérieure. Cependant ces temps d'accès varient fortement d'un bassin de vie à l'autre (figures 8 et 9).

Pour les équipements de la gamme intermédiaire, dans un bassin de vie sur deux, les moins bien équipés, le temps d'accès est entre une fois et demie et deux fois plus élevé que la moyenne de province. L'écart est ainsi maximal entre les bassins de vie de L'Isle-en-Dodon, de Cadours, de Caraman, de Boulogne-sur-Gesse d'une part, et

le bassin de vie de Toulouse d'autre part : le temps de trajet moyen aller-retour est de 18 minutes dans les premiers, de 3 minutes dans le dernier.

Pour les équipements de la gamme supérieure, les temps d'accès sont proches de la moyenne nationale dans tous les bassins de vie où se trouve un pôle d'équipements supérieur et dans certains bassins périurbains (Fonsorbes, Saint-Lys et Saint-Sulpice). Dans les autres bassins de vie, les temps d'accès sont plutôt longs, entre 1,4 et 2,5 fois la moyenne de province qui est de 21 minutes, notamment dans les bassins de L'Isle-en-Dodon et de Boulogne-sur-Gesse, dans la partie sud de la Haute-Garonne.

## Des populations bien équipées sur place

En raison de la forte concentration de la population de la zone d'emploi dans les pôles de services et principalement dans celui de Toulouse, la part de la population bénéficiant de l'équipement intermédiaire ou supérieur dans sa commune de résidence est supérieure à la moyenne de province. Ainsi, pour les deux tiers des équipements de la gamme intermédiaire (garde d'enfants en âge préscolaire, service d'aide aux personnes âgées, vétérinaire, magasin d'optique...) cette proportion dépasse de 10 points le niveau national (hors Île-de-France). Dans la gamme supérieure, cet écart est de plus de 15 points, principalement pour les spécialités médicales (dermatologie, gynécologie, pédiatrie, ophtalmologie...).

En raison là aussi de la présence d'une grande agglomération, dans la zone d'emploi de Toulouse, la part des habitants très éloignés d'un équipement supérieur ou intermédiaire est moins élevée qu'en moyenne en province. Seuls font exceptions parmi les équipements de la gamme supérieure les audio-prothésistes et surtout les maternités.



## 2 - Population et emploi par bassin de vie

Bassin de vie	Population				Emploi									
	Population du bassin de vie dans la ZE	Densité (hab/km <sup>2</sup> )	Part de la population du bassin de vie vivant dans la ZE (en %)	Poids du bassin de vie dans la ZE (en %)	Nombre d'emplois par bassin de vie	Part des emplois dans la ZE (%)	Statut (%) Somme des statuts égale à 100 %		Secteur d'activité (%) Somme des secteurs d'activité égale à 100 %					
							Salariés	Non-salariés	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce transports et services divers	Adm. pub., ens., santé, act. soc.	
<b>Principaux bassins de vie de la zone d'emploi (ZE)*</b>	<b>1 342 576</b>			<b>98,2</b>	<b>602 456</b>	<b>99,0</b>								
Toulouse	947 614	669	100,0	69,3	496 633	81,6	89,8	10,2	0,3	12,7	6,3	51,4	29,3	
Castelnaudary	24 403	61	100,0	1,8	9 409	1,5	84,6	15,4	5,3	17,5	7,3	31,5	38,4	
Graulhet	18 494	84	96,9	1,4	5 656	0,9	82,3	17,7	3,6	26,2	9,9	32,8	27,5	
Carbonne	18 462	97	100,0	1,4	4 874	0,8	80,2	19,8	4,0	12,5	15,3	34,8	33,4	
Revel	17 887	68	91,3	1,3	6 647	1,1	81,6	18,4	5,0	23,0	8,5	35,9	27,6	
Auterive	17 512	84	100,0	1,3	4 031	0,7	79,7	20,3	3,4	13,6	12,5	38,5	32,0	
Lavaur	16 852	71	100,0	1,2	6 679	1,1	84,5	15,5	4,4	13,8	8,0	35,1	38,7	
Saint-Lys	16 638	116	100,0	1,2	2 861	0,5	79,1	20,9	3,8	7,7	9,8	33,1	45,6	
Fonsorbes	15 616	394	100,0	1,1	2 755	0,5	82,5	17,5	2,1	7,9	11,5	37,2	41,3	
Cazères	15 372	40	100,0	1,1	3 678	0,6	71,3	28,7	12,3	9,7	9,2	37,0	31,8	
L'Isle-Jourdain	14 890	59	100,0	1,1	4 172	0,7	78,2	21,8	6,9	14,6	9,5	41,9	27,1	
Rabastens	14 449	51	100,0	1,1	3 369	0,6	72,2	27,8	9,7	12,9	9,4	33,0	35,0	
Villefranche-de-Lauragais	14 116	61	100,0	1,0	3 875	0,6	78,3	21,7	4,7	12,1	11,5	37,7	34,0	
Rieumes	13 350	63	100,0	1,0	2 591	0,4	75,6	24,4	5,9	7,8	14,6	28,5	43,2	
Castelnaud-d'Estrétefonds	12 737	140	100,0	0,9	4 668	0,8	85,6	14,4	1,9	10,4	6,3	63,0	18,4	
Grenade	11 882	128	100,0	0,9	2 884	0,5	81,2	18,8	3,6	10,4	8,4	37,3	40,3	
Verdun-sur-Garonne	11 854	58	100,0	0,9	1 986	0,3	71,3	28,7	12,9	9,6	12,8	36,1	28,6	
Saint-Sulpice	11 726	112	100,0	0,9	3 126	0,5	81,9	18,1	2,2	17,7	12,7	36,5	30,9	
Villemur-sur-Tarn	9 892	61	87,1	0,7	3 080	0,5	81,0	19,0	6,6	23,4	8,4	33,4	28,2	
Caraman	9 424	39	100,0	0,7	1 847	0,3	66,9	33,1	13,2	7,5	8,8	39,9	30,6	
Venerque	9 412	144	100,0	0,7	1 798	0,3	77,8	22,2	3,8	12,6	9,1	35,4	39,1	
Lézat-sur-Lèze	8 900	37	100,0	0,7	2 497	0,4	72,7	27,3	9,7	15,5	15,5	27,8	31,5	
Bessières	8 898	93	100,0	0,7	1 802	0,3	75,3	24,7	3,9	20,7	9,2	35,9	30,3	
Martres-Tolosane	8 798	44	100,0	0,6	3 091	0,5	82,5	17,5	5,6	27,6	5,3	31,0	30,5	
Montastruc-la-Conseillère	7 619	119	100,0	0,6	1 609	0,3	77,8	22,2	3,5	5,5	17,0	42,7	31,3	
Fronton	7 546	117	100,0	0,6	1 919	0,3	79,1	20,9	7,1	12,6	10,2	29,6	40,5	
L'Isle-en-Dodon	6 577	19	96,5	0,5	1 744	0,3	59,5	40,5	22,9	7,9	6,1	34,4	28,7	
Gimont	6 207	34	66,2	0,5	2 426	0,4	76,9	23,1	9,2	17,6	6,1	35,7	31,4	
Verfeil	5 883	60	100,0	0,4	1 010	0,2	70,1	29,9	7,1	8,2	11,8	38,5	34,4	
Cadours	5 753	33	100,0	0,4	1 241	0,2	70,4	29,6	11,0	8,4	14,9	27,3	38,4	
Mauvezin	5 341	25	78,6	0,4	1 660	0,3	72,2	27,8	14,1	19,2	9,4	28,0	29,3	
Mazères**	5 337	26	57,6	0,4	1 308	0,2	69,5	30,5	14,3	4,5	23,1	21,5	36,6	
Montesquieu-Volvestre	5 143	33	100,0	0,4	1 101	0,2	66,1	33,9	16,8	10,3	8,0	28,4	36,5	
Labastide-Saint-Pierre***	5 113	97	52,6	0,4	826	0,1	75,9	24,1	13,5	18,2	11,2	25,5	31,6	
Samatan	5 060	30	100,0	0,4	1 458	0,2	71,2	28,8	12,3	11,7	8,1	37,4	30,5	
Nailloux	4 300	74	100,0	0,3	1 067	0,2	82,2	17,8	9,8	4,9	4,3	33,4	47,6	
Lombez	3 519	28	97,9	0,3	1 078	0,2	74,4	25,6	12,9	7,2	4,0	38,2	37,7	
Boulogne-sur-Gesse****	3 476	23	39,5	0,3	1 249	0,2	72,0	28,0	13,9	8,9	13,1	34,6	29,5	
<b>Autres bassins de vie de la zone d'emploi</b>	<b>24 592</b>			<b>1,8</b>	<b>5 869</b>	<b>1,0</b>								
Puylaurens (ZE de Castres-Mazamet)	5 225	35	48,9	0,4	1 037	0,2	66,7	33,3	18,7	13,8	15,4	24,0	28,1	
Bram (ZE de Carcassonne)	3 587	42	19,9	0,3	683	0,1	74,4	25,6	17,7	5,6	12,1	19,8	44,8	
Salies-du-Salat (ZE de Saint-Girons)	2 796	46	27,4	0,2	853	0,1	80,8	19,2	5,9	17,2	10,1	36,2	30,6	
Pamiers (ZE de Foix -Pamiers)	2 607	25	6,4	0,2	739	0,1	63,9	36,1	18,4	5,5	13,2	27,0	35,9	
Saverdun (ZE de Foix -Pamiers)	1 501	26	16,7	0,1	432	0,1	80,1	19,9	14,1	4,3	4,0	49,8	27,8	
Montech (ZE de Montauban)	1 395	117	15,2	0,1	130	0,0	73,8	26,2	9,6	3,5	14,0	20,3	52,6	
Mirepoix (ZE de Foix -Pamiers)	1 037	8	11,2	0,1	239	0,0	43,5	56,5	55,1	0,0	3,4	31,2	10,3	

> suite page 6

# Zone d'emploi de Toulouse



Bassin de vie	Population				Emploi								
	Population du bassin de vie dans la ZE	Densité (hab/km <sup>2</sup> )	Part de la population du bassin de vie vivant dans la ZE (en %)	Poids du bassin de vie dans la ZE (en %)	Nombre d'emplois par bassin de vie	Part des emplois dans la ZE (%)	Statut (%) Somme des statuts égale à 100 %		Secteur d'activité (%) Somme des secteurs d'activité égale à 100 %				
							Salariés	Non-salariés	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce transports et services divers	Adm. pub., ens., santé, act. soc.
Beaumont-de-Lomagne (ZE de Montauban)	654	20	6,5	0,0	85	0,0	48,2	51,8	NS	NS	NS	NS	NS
Saint-Gaudens (ZE de Saint-Gaudens)	636	17	2,4	0,0	99	0,0	44,4	55,6	NS	NS	NS	NS	NS
Réalmon (ZE d'Albi)	608	50	4,5	0,0	153	0,0	77,3	22,7	NS	NS	NS	NS	NS
Saint-Girons (ZE de Saint Girons)	460	8	1,8	0,0	62	0,0	22,6	77,4	NS	NS	NS	NS	NS
Fleurance (ZE d'Auch)	240	14	1,7	0,0	59	0,0	45,8	54,2	NS	NS	NS	NS	NS
Nègrepelisse (ZE de Montauban)	238	15	1,6	0,0	23	0,0	39,1	60,9	NS	NS	NS	NS	NS
Masseube (ZE d'Auch)	132	7	2,0	0,0	26	0,0	26,9	73,1	NS	NS	NS	NS	NS
<b>Total de la zone d'emploi</b>	<b>1 367 168</b>	<b>155</b>		<b>100,0</b>	<b>608 325</b>	<b>100,0</b>	<b>87,7</b>	<b>12,3</b>	<b>1,6</b>	<b>13,0</b>	<b>7,0</b>	<b>48,4</b>	<b>30,0</b>

\* Un bassin de vie est dit principal lorsque plus de la moitié de sa population vit dans la zone d'emploi

\*\* Le pôle de services du bassin de vie de Mazères (commune de Mazères) se situe dans la zone d'emploi de Foix-Pamiers alors que plus de la moitié de la population du bassin de vie vit dans la zone d'emploi de Toulouse

\*\*\* Le pôle de services du bassin de vie de Labastide-Saint-Pierre (commune de Labastide-Saint-Pierre) se situe dans la zone d'emploi de Montauban alors que plus de la moitié de la population du bassin de vie vit dans la zone d'emploi de Toulouse

\*\*\*\* Le bassin de vie de Boulogne-sur-Gesse est à cheval sur 4 zones d'emplois : Toulouse, Tarbes-Lourdes, Saint-Gaudens et Auch et aucune n'héberge plus de la moitié de la population du bassin de vie respectivement 39 %, 28 %, 22 % et 11 %. Le pôle de services (commune de Boulogne-sur-gesse) se situe dans la zone d'emploi de Toulouse.

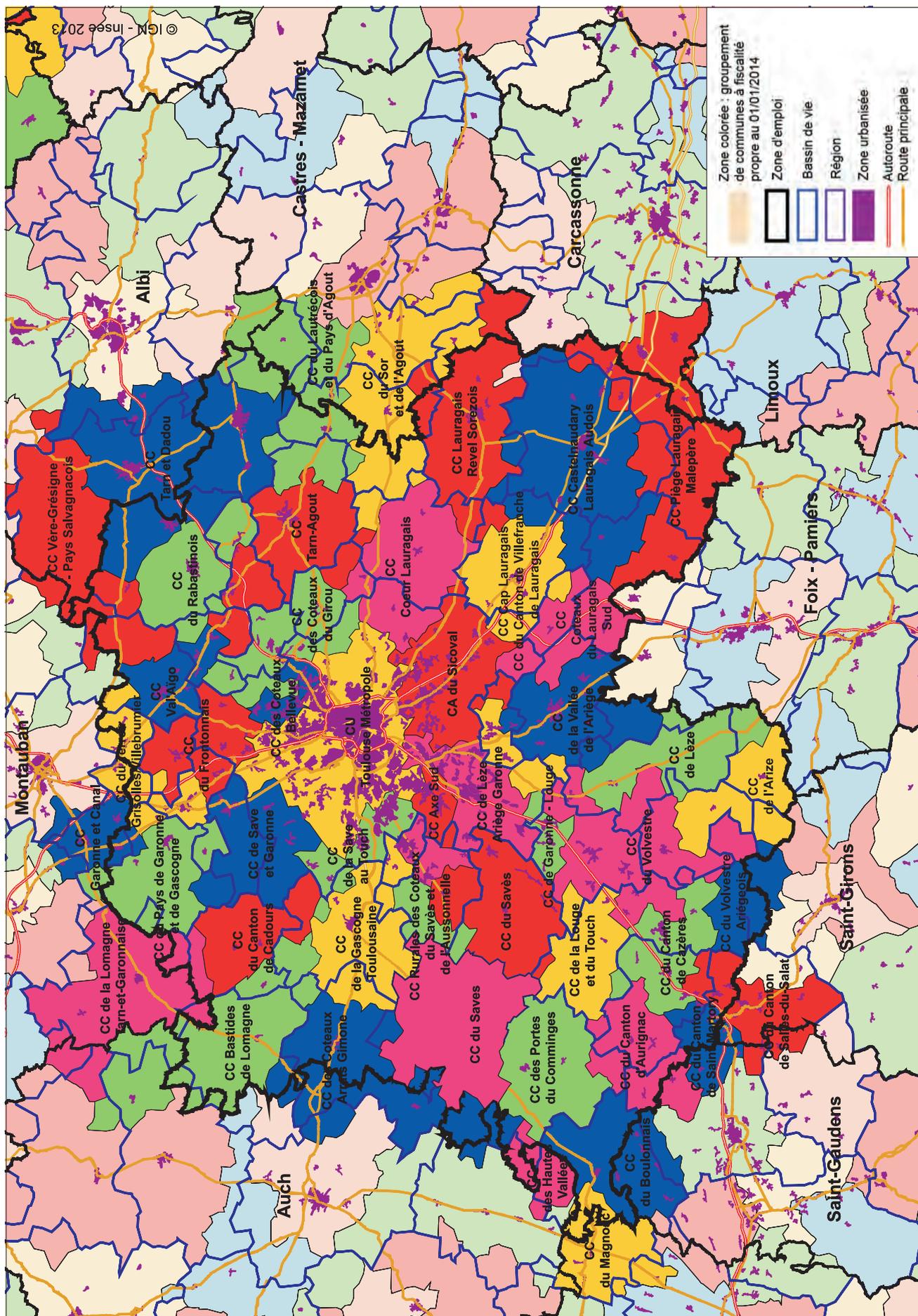
Source : Insee, recensement de la population 2010







## 5 - Bassins de vie et groupements de communes à fiscalité propre



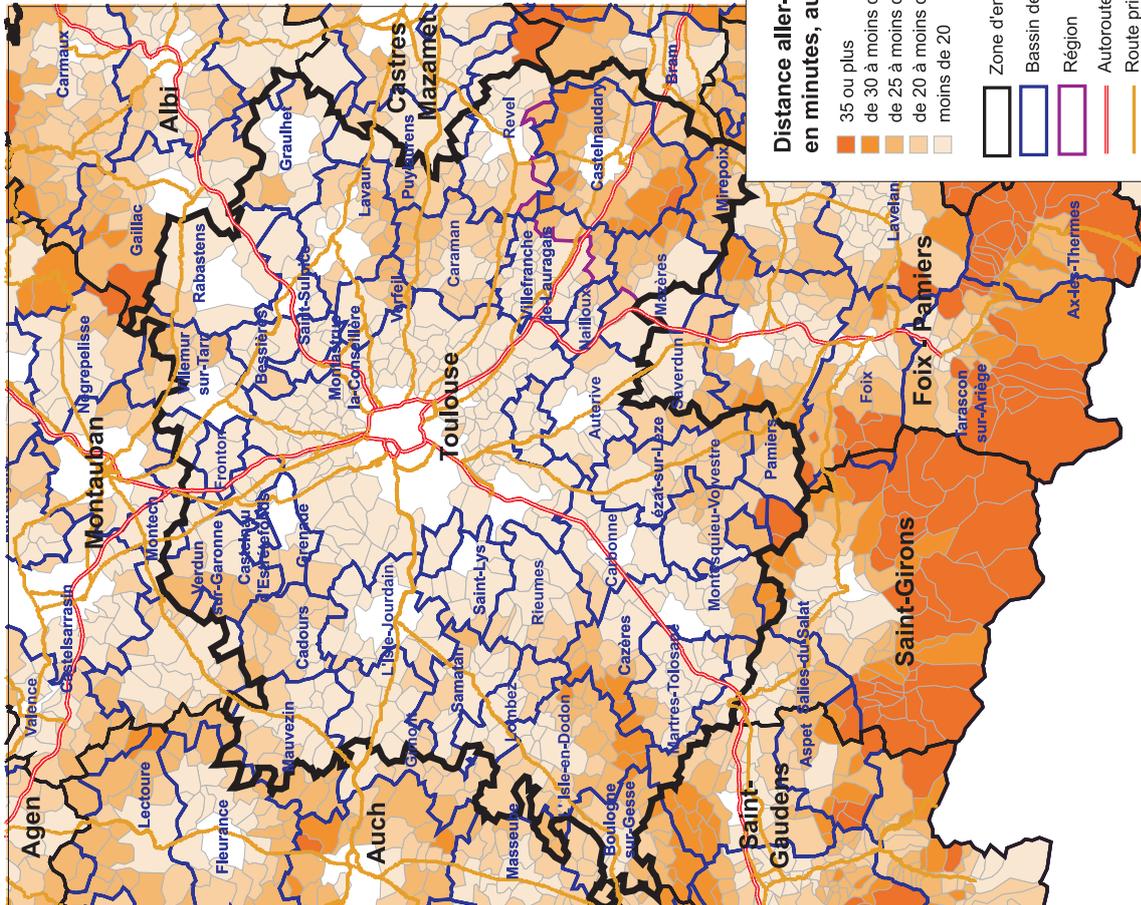




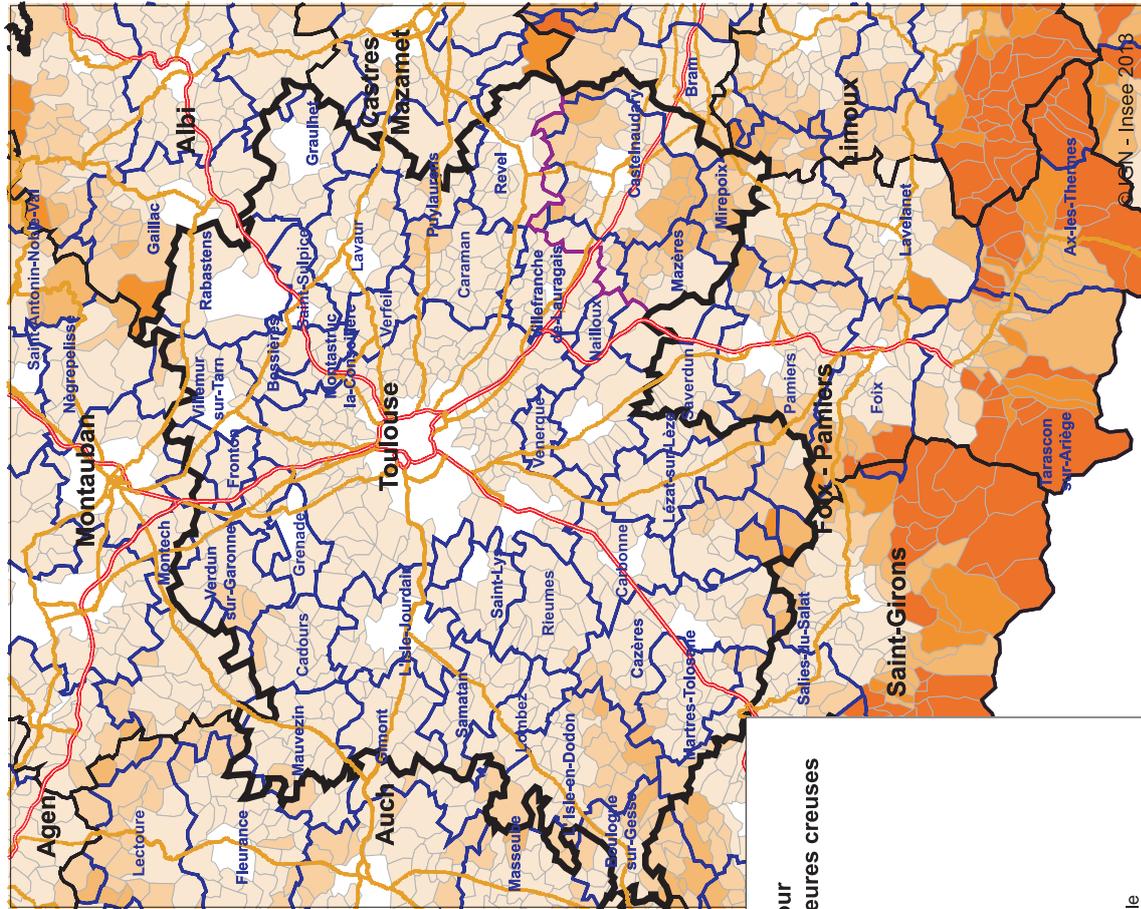


## 8 - Accessibilité à la gamme de services intermédiaires dans les bassins de vie

Au plus proche du lieu de domicile



Au plus proche du trajet domicile-travail

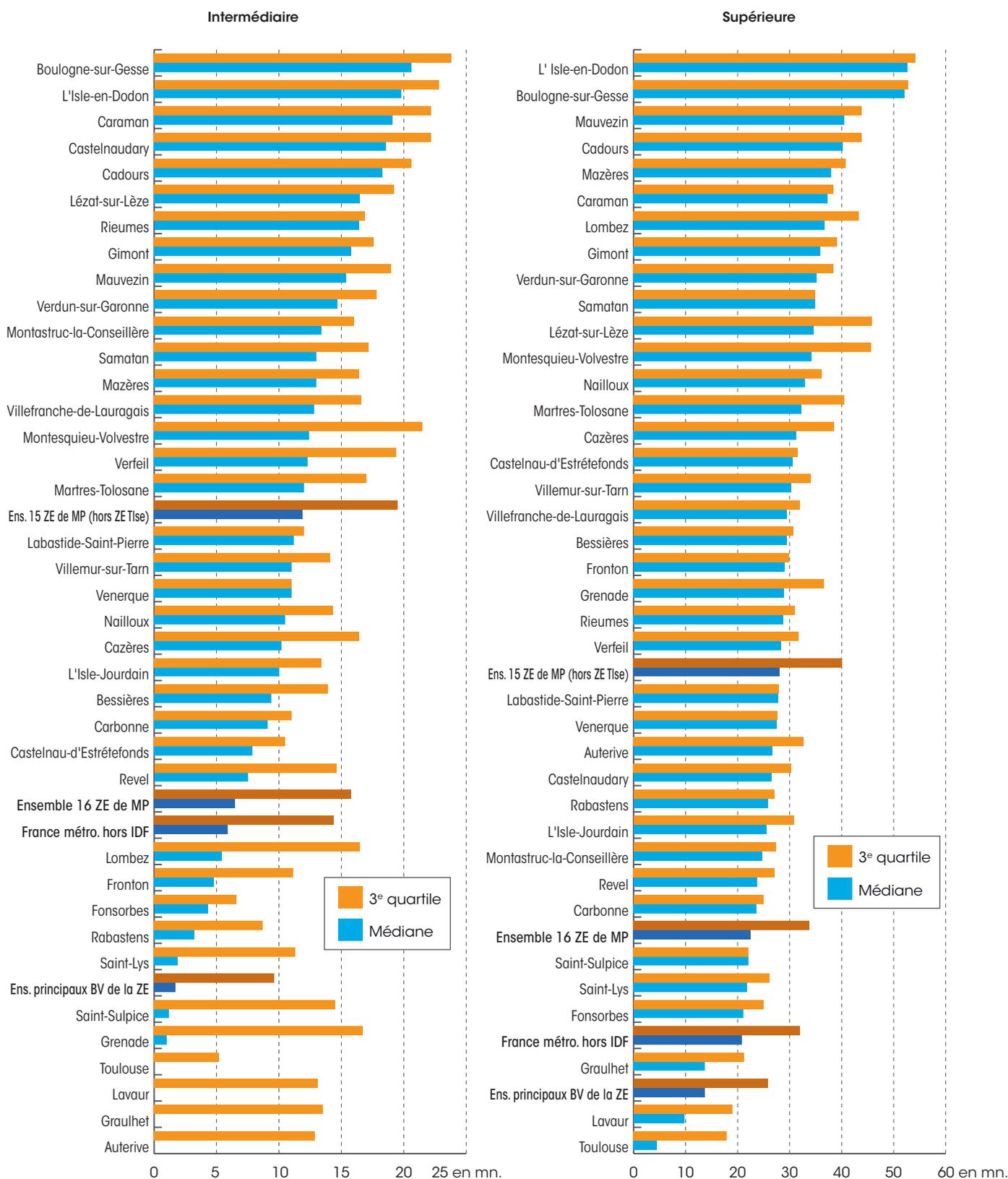


Note de lecture : dans la majorité des communes du bassin de vie de Toulouse, le temps d'accès aller-retour au plus proche du domicile à un équipement de la gamme intermédiaire est inférieur à 20 minutes. Ce temps d'accès ne varie pas du tout si l'on tient compte du lieu de travail.

Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011, recensement de la population, distancier ODOMATRIX - UNRA UMR1041 CESEAR



## 9 - Temps d'accessibilité par bassin de vie à la gamme des services



Note de lecture : dans le bassin de vie de Boulogne-sur-Gesse, pour la moitié des habitants (médiane) le temps d'accès aller-retour à un des équipements de la gamme intermédiaire est en moyenne supérieur à 20 minutes, un quart des habitants (3<sup>e</sup> quartile) mettent plus de 23 minutes.

Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011, recensement de la population, distancier ODOMATRIX - UNRA UMR1041 CESEAR